



PLAN D'AFFECTATION DES ZONES & REGLEMENT COMMUNAL DES CONSTRUCTIONS ET DES ZONES

Le Conseil communal de Vernayaz a le plaisir d'informer la population qu'en date du 26 avril 2017, le Conseil d'Etat du Canton du Valais a homologué la révision partielle du Plan d'affectation des zones et du Règlement communal des constructions et des zones.

Les nouveaux documents (règlement et plans) seront disponibles très prochainement sur notre site Internet. Toutefois et dans l'intervalle, ils peuvent être consultés au bureau communal.

Vernayaz, le 1^{er} mai 2017

Administration communale
Secrétariat communal